

CENTRE D'APPUI

*SERVICE DE SOUTIEN
AUX PROFESSIONNELS
EN CHARGE
D'AUTEURS D'INFRACTIONS
À CARACTÈRE SEXUEL*



Les missions de l'UPPL sont définies par l'Accord de coopération Justice/Santé du 8 octobre 1998 et ont pour objectif d'améliorer la prise en charge et le traitement des délinquants sexuels.

En tant que Centre d'Appui, l'UPPL :

- RÉALISE des consultations/analyses de cas, à la demande des professionnels
- INFORME, par le biais du site internet www.uppl.be et de la newsletter trimestrielle et reste à disposition des médias et des professionnels
- ASSURE un soutien logistique en répondant aux demandes ponctuelles des autorités ou de cliniciens, en développant une bibliothèque spécialisée et en mettant à disposition des outils et testings spécifiques
- DÉVELOPPE des projets de recherches scientifiques, en collaboration avec des centres de recherche et des Universités.
- ORGANISE des formations qualifiantes, des matinées thématiques et des études de cas à Namur, Liège et Tournai.

Pour plus d'informations concernant les formations, le contenu de notre centre de documentation, l'inscription aux newsletters, etc., veuillez vous référer au site www.uppl.be ou prendre contact via centredappui@uppl.be

Contact : Unité de Psychopathologie Légale (asbl) - Centre d'Appui Rue Despars 92, 7500 Tournai

Tel : +32(0)69 888 333 Fax: +32(0)69 888 334 Email: centredappui@uppl.be Site : www.uppl.be

LE CENTRE D'APPUI wallon désigné par le Ministre fédéral de la Justice et le Ministre régional wallon chargé de la santé.

DIRECTEUR | Julien Lagneaux
SECRETAIRES | Elodie Martin
Amandine Lagneau

ÉQUIPE D'APPUI
Psychologue | Marie-Hélène Plaëte
Psychologue | Clément Laloy
Psychologue | Luca Caruana
Psychologue | Dorothée Rousseau
Assistant social et
Sexologue | Bertrand Jacques

